



AVANTAGES

- Solvant conforme aux nouvelles réglementations communautaires (sans solvants chlorés ou fluorés).
- ORASOLV L2 possède un pouvoir solvant très élevé ainsi qu'un temps de séchage ultra rapide avec une mouillabilité des surfaces renforcée.
- Laisse les surfaces sèches après dégraissage.
- Utilisable avant mise en peinture.
- Excellent produit pour substituer aux solvants à point éclair masqué (point éclair dit non mesurable) qui sont dangereux (car peuvent devenir inflammable en cours d'utilisation) et nocif (car contiennent du brome et ou du chlore).

DEFINITION

Solvant dégraissant à vitesse d'évaporation élevée et efficacité renforcée par un mélange de solvants soigneusement sélectionnés pour toutes pièces mécaniques.

MODE D'EMPLOI

S'utilise pur et à froid : nettoyage au pinceau, au chiffon, au trempé ou en fontaine.

Particulièrement adapté pour une utilisation avec nos fontaines de dégraissage équipées de pompes indésamorçables.

Fontaine électrique pour fût 200 l réf. 700050

Fontaine pneumatique pour fût 200 l réf. 700051

Fontaine électrique 45 l sur pieds réf. 700061

CARACTERISTIQUES

Aspect :	liquide limpide
Odeur :	très légère et agréable
Couleur :	incolore
Densité à 20°C :	0,785
Point éclair :	30°C
Vitesse d'évaporation (éther = 1) :	22

DOMAINES D'APPLICATION

ORASOLV L2 est spécialement adapté pour le dégraissage rapide et complet de toutes les parties mécaniques et surfaces métalliques, lorsqu'on recherche un séchage rapide sans film gras résiduel. Son pouvoir dégraissant renforcé assure une efficacité constante et sur tous les corps gras rencontrés dans l'industrie.

EMBALLAGE

Fût 200 kg réf : 2512 U2 x1

FT581 / Indice 09 – 22/12/2017

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.